

## Cardif Elite Lux : l'assurance-vie luxembourgeoise pour sécuriser son épargne



### Un contrat flexible dans un cadre réglementaire solide

- Accessible aux résidents fiscaux français à partir de 250 000 euros, Cardif Elite Lux peut être alimenté par des versements complémentaires dès 25 000 euros.
- Les souscripteurs bénéficient du cadre réglementaire luxembourgeois au travers du "Triangle de Sécurité" et du "Super Privilège", qui représente un véritable atout en termes de sécurité.
- La "portabilité" du contrat permet à celui-ci de pouvoir être adapté, sous certaines conditions, à l'environnement juridique et fiscal du nouveau pays de résidence de l'assuré.

## Une offre de gestion et des solutions patrimoniales sur mesure

- Le Fonds Général de Cardif Lux Vie géré à Luxembourg (sans traité de réassurance).
- Les Fonds externes : près de 100 sociétés de gestion référencées avec 340 OPC.
- Les Fonds internes collectifs (FIC).
- Les Fonds internes dédiés (FID) : à partir de 250 000 euros, permettent à vos clients d'accéder à un large univers d'investissement et de bénéficier d'une gestion discrétionnaire avec l'expertise de 8 sociétés de gestion référencées.

## Des garanties décès optionnelles adaptées

- Protéger ses proches avec des garanties décès optionnelles couvrant les preneurs jusqu'à 80 ans en cas de décès, avec un capital sous risque maximum jusqu'à 1 million € en sus de la valeur du contrat.
- 3 options pour répondre aux besoins de chacun :
  - La garantie plancher
  - La garantie « montant fixe »
  - La garantie sur un pourcentage des primes investies.

## Vous souhaitez en savoir plus ?

- ✉ [info@maubourg-patrimoine.fr](mailto:info@maubourg-patrimoine.fr)
- ☎ 01.42.85.80.00